

# La population scolaire accueillie dans les établissements du pays

Avec plus de 5 200 jeunes en formation initiale en 2004, soit 9,6 % des effectifs de la région, le Pays du Cotentin est le second pays de Basse-Normandie après celui de Caen.

Les structures de formation locales relèvent très largement de l'Éducation nationale. Celles-ci ont connu une démographie défavorable en collège ces dernières années qui va se répercuter à court terme sur le niveau des entrées en lycée.

## UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS DENSE ET DIVERSIFIÉ

Le Pays du Cotentin dispose d'un réseau d'établissements de formation initiale professionnelle et technologique relativement dense et diversifié. Les établissements de l'Éducation nationale recensent près de 85 % des effectifs en formation de ce territoire, plus souvent dans le secteur privé qu'au niveau régional (16 % contre 13,5 %). Les filières universitaires (antenne d'IUT, école d'ingénieur et DEUG Langues Étrangères Appliquées (LEA)) représentent 11 % des effectifs.

Parmi l'ensemble des jeunes en formation, une très large majorité poursuit ses études sous statut scolaire, beaucoup plus rarement par la voie de l'apprentissage qui est davantage développée sur les pays Saint-Lois et de Coutances. Les autres prestataires

d'importance que sont l'enseignement agricole (5,6 %) et les établissements du secteur de la santé qui comprennent un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et une école d'aide soignants (5,9 %) sont relativement moins développés qu'au niveau régional (respectivement 10,4 % et 7,2 %). Enfin, trois structures de formation, uniques en Basse-Normandie, complètent le dispositif de formation locale : le lycée maritime et aquacole qui forme près de 150 jeunes de niveau V et IV, et deux établissements d'enseignement supérieur que sont l'Institut National des Sciences et des Techniques de la Mer (INTECHMER) et l'École Internationale Création Audiovisuelle et Réalisation (EICAR) qui comptaient respectivement 141 et 260 étudiants en 2004.

## INDICATEURS

### ▷ Variation des effectifs de 2000 à 2004 :

- Collège : - 9% (- 6,92)
- Lycée Professionnel : + 7,4% (+ 3,32)
- Lycée Général et Technologique :
  - Pré-bac : + 3,5% (+ 2,62)
  - STS : + 19% (+ 4,52)
- Classe Préparatoire aux Grandes Écoles : - 19,6% (- 5,72)
- IUT : - 11,2% (- 14,22)

### ▷ Poids de l'Éducation prioritaire :

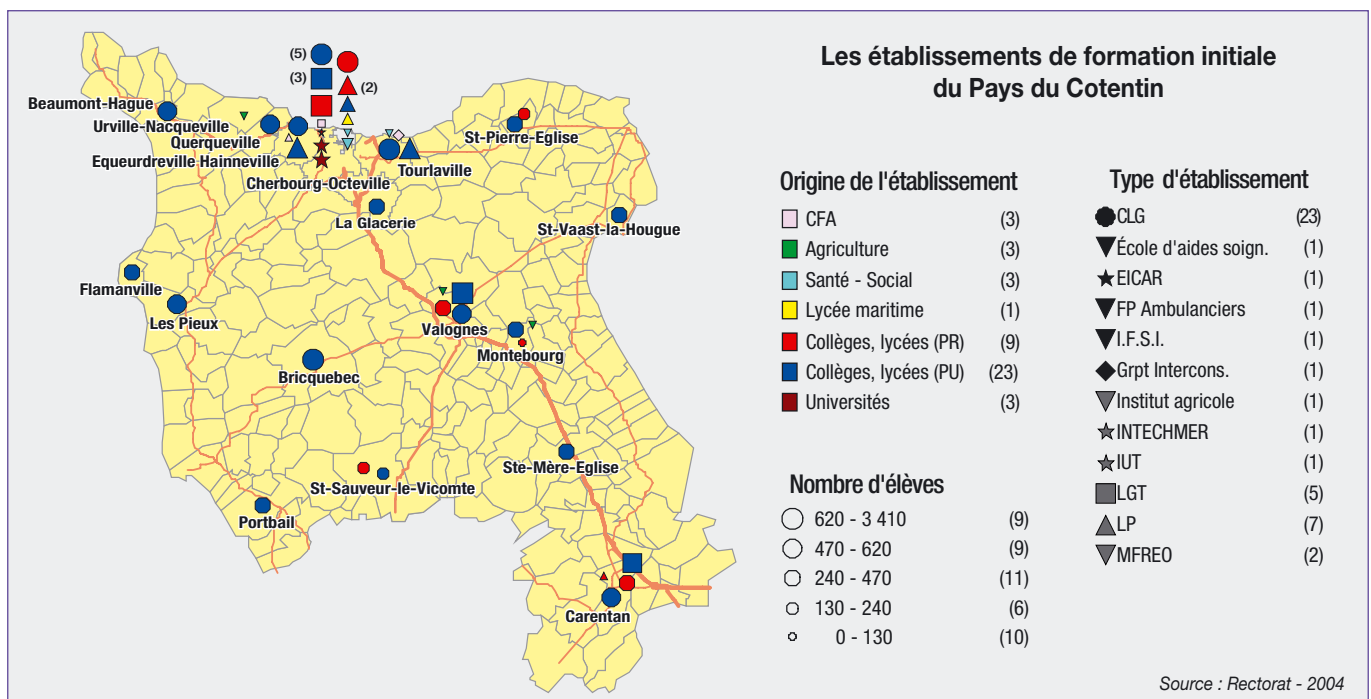
10,3% des collégiens (9,52)

### ▷ Sections européennes :

- En collège : 0,9% des effectifs en formation (3,82)
- En lycée : 2,9% des effectifs en formation (3,52)

(Moyenne régionale)

\* Éducation nationale public + privé

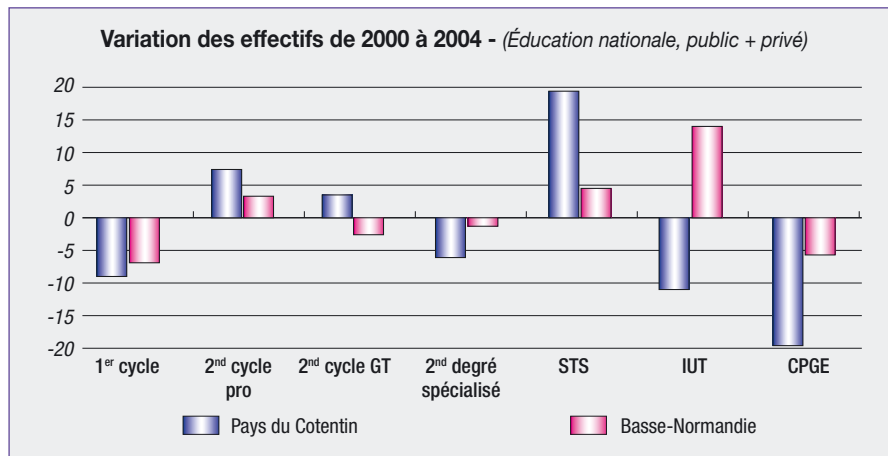
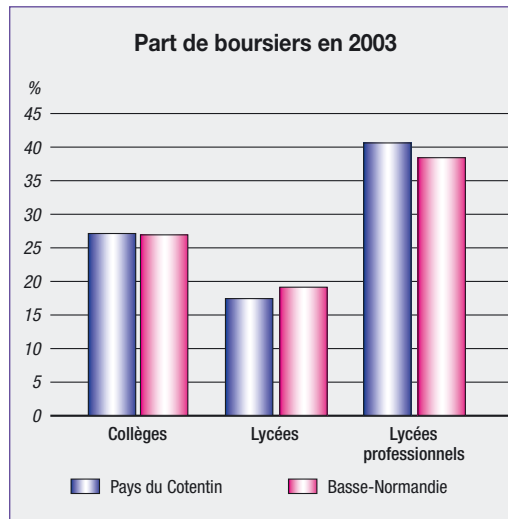
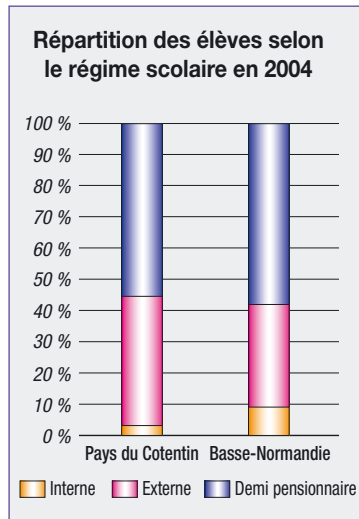


## UNE FORTE DIMINUTION DES EFFECTIFS EN COLLÈGE

La démographie scolaire, observée entre 2000 et 2004 dans les établissements de l'Éducation nationale (public et privé), enregistre des évolutions contrastées par rapport à l'ensemble régional. Ainsi, les collèges connaissent-ils l'une des plus forte diminution d'effectifs enregistrée au plan régional, soit une variation de - 9 % contre - 7 % en Basse-Normandie, ce qui porte l'effectif local à 11 411 à la rentrée 2004. À l'inverse de la tendance régionale, les effectifs des lycées généraux et technologiques sont en progression de 3,5 % contre - 2,6 %. En lycée professionnel, la hausse des effectifs est plus forte qu'en moyenne régionale soit + 7,4 % contre + 3,3 %.

Toutefois, la réduction des effectifs qu'ont connu les collèges ces dernières années va se répercuter au niveau du second cycle avec une variation négative des effectifs à court terme. Les filières d'enseignement post-baccalauréat connaissent une évolution contrastée : développement des STS, réduction des effectifs inscrits en CPGE et DUT (cf. fiche 6 « Enseignement supérieur »). À la rentrée 2004, près de 47 % des collégiens du Cotentin sont issus d'un milieu social dit « défavorisé » contre 45 % en Basse-Normandie. On observe par ailleurs une sous-représentation des Professions et Catégories Sociales (PCS) dites « moyennes », quelque soit

le type d'établissement. Le poids de l'Éducation prioritaire, mesuré à partir de la proportion d'élèves dans les collèges publics situés en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) par rapport à l'ensemble des collégiens, est proche de la moyenne régionale soit 10,3 % contre 9,5 % en 2004 et largement inférieur au niveau national (France métropolitaine : 21,4 %). Les familles privilégient l'externat. 41 % des collégiens et lycéens du Pays du Cotentin choisissent l'externat contre 33 % au niveau de la Basse-Normandie. Par ailleurs, 56 % des jeunes utilisent la demi-pension (contre 59 %) et seulement 4 % l'internat contre 9 % en moyenne en région.



Structure sociale selon le type d'établissement  
Éducation nationale 2004 en % (public + privé)

		Favorisé	Moyenne	Défavorisé
Collèges	Pays du Cotentin	29,6	23,7	46,7
	Région	28,3	26,8	45,0
Lycées	Pays du Cotentin	43,5	23,8	32,7
	Région	40,3	27,7	32,0
Lycées professionnels	Pays du Cotentin	19,1	25,8	55,1
	Région	17,5	27,2	55,2

Source des graphiques et du tableau : Rectorat

## DÉFINITIONS

Classification interministérielle des niveaux de formation :

- Niveau V : années terminales de CAP ou de BEP (dont formations en 1 an), seconde et première générale et technologique, première année des baccalauréats et brevets professionnels.
- Niveau IV : années terminales des seconds cycles longs. Formations de l'enseignement supérieur d'où l'individu sort sans diplôme.
- Niveau III : diplômés des brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), diplômés d'études universitaires générales (DEUG), diplômés paramédicaux et sociaux, diplômés des cycles courts des écoles de commerce, d'art, etc.
- Niveau II et I : diplômés des cycles longs de l'enseignement supérieur : licences, maîtrises, doctorats, diplômés des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce, d'art, etc.

**Catégorie sociale des parents :** les catégories socioprofessionnelles sont regroupées ici en 3 postes. Ces regroupements ont été établis par la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale, en fonction de nombreuses données sur la réussite scolaire selon les CSP. Il convient donc d'entendre « favorisée » ou « défavorisée », par exemple, du seul point de vue de la réussite scolaire constatée de manière durable au niveau statistique. Ils sont définis de la façon suivante, à partir des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE :

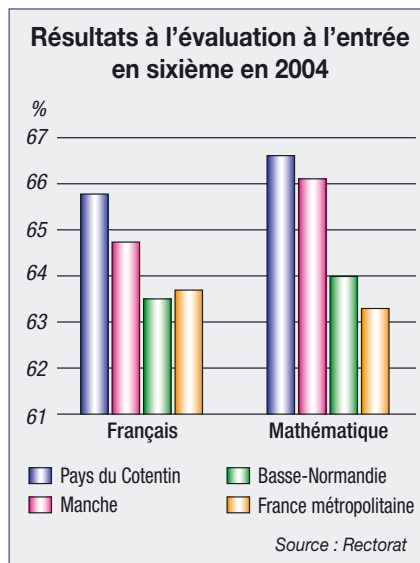
- Favorisée (A + B) : prof. libérales, de l'information, des arts et du spectacle, cadres, professeurs, instituteurs, ingénieurs, chefs d'entreprise > 10 salariés, professions intermédiaires, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs, artisans, commerçants, agents de service, policiers et militaires, employés, retraités chefs d'entreprise.
- Défavorisée : ouvriers qualifiés ou non, retraités employés, chômeurs, sans activité professionnelle.

# Les parcours de formation et les résultats

Les parcours de formation au collège situent le Pays du Cotentin au-dessus des performances régionales : évaluation en 6<sup>e</sup>, retard et décrochage scolaire, poursuite d'études. Au lycée, la voie professionnelle est constituée pour l'essentiel de jeunes inscrits en BEP. Ceux-ci poursuivent fréquemment leurs études par la préparation d'un baccalauréat professionnel. Cependant, c'est l'entrée en seconde générale et technologique qui est plébiscitée localement. Néanmoins, pour nombre de jeunes, cette orientation est plus souvent qu'au niveau régional synonyme de redoublement ou de réorientation. Parmi ceux qui poursuivent jusqu'en terminale, une part importante privilégie les séries Économique et Social, Littéraire et Sciences et Techniques Tertiaires. Les résultats aux examens sont globalement supérieurs aux moyennes académiques à l'exception des spécialités industrielles.

## UN NIVEAU D'ENTRÉE AU COLLÈGE ÉLEVÉ

Les performances obtenues à l'évaluation à l'entrée en classe de sixième, déjà particulièrement élevées dans le département de la Manche, le sont encore plus dans le Pays du Cotentin. Les scores moyens observés lors de la rentrée 2004 s'établissent à 65,8 % en français et 66,6 % en mathématiques soit respectivement 2,3 et 2,6 points au-dessus des moyennes régionales. Cependant, de fortes disparités existent au sein de ce territoire. Les collèges du nord-ouest du Cotentin ont parmi les meilleurs taux de réussite de la région avec une note moyenne comprise entre 66 et 77,5 sur 100 en français alors que ceux du sud-est obtiennent des scores moyens compris entre 52 % et 58 %.



## UN TAUX MOYEN DE RETARD SCOLAIRE À L'ENTRÉE EN SIXIÈME INFÉRIEUR AU NIVEAU RÉGIONAL

Si le taux de retard scolaire à l'entrée en classe de sixième en 2004 enregistre une légère hausse par rapport à 2003, il reste néanmoins systématiquement inférieur à la moyenne bas-normande (26,1 % contre 26,8 %) au cours des cinq dernières années. En 2004, la part des retards de 1 an se situe dans la moyenne (24,5 % contre 24,2 %) alors que celle des retards de deux ans et plus est moins marquée qu'au niveau régional (1,6 % contre 2,6 %).

## FIN DE TROISIÈME : MOINS DE SORTIES ET D'AVANTAGE DE POURSUITES D'ÉTUDES EN SECONDE PROFESSIONNELLE, PUIS DANS LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

La poursuite d'études après la classe de troisième (tous types confondus) se caractérise avant tout par une orientation en classe de seconde professionnelle plus importante qu'au niveau régional. Celle-ci concerne 27,6 % des jeunes en 2004 contre 24,9 % au niveau de la Basse-Normandie, aussi bien sous

## INDICATEURS

### Évaluation à l'entrée en 6<sup>e</sup> (taux de réussite 2004) :

- En français : **65,8%** (+ 2,3 pts)\*
- En maths : **66,6%** (+ 2,6 pts)\*

### Devenir des jeunes en fin de 3<sup>e</sup> \*\* :

- 2<sup>nd</sup>e G.T. : **53,3%** (+ 0,8 pt)\*
- CAP ou BEP : **33,2%** (+ 1,3 pt)\*
- Redoublement : **5,2%** (- 0,4 pt)\*
- Sortie : **8,2%** (- 1,8 pt)\*

### Taux de réussite bac 2004 :

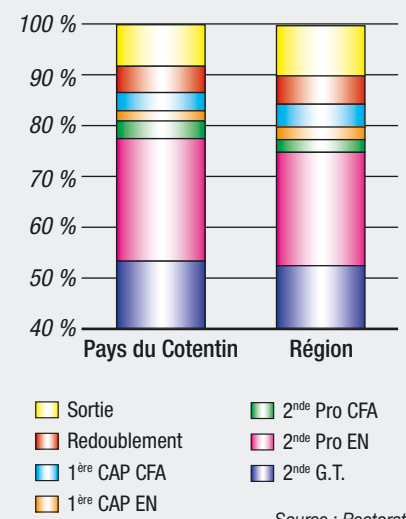
- Général : **82,7%** (- 0,1 pt)\*
- Technologique : **84,1%** (+ 1,6 pt)\*
- Professionnel : **86,8%** (+ 2,8 pts)\*

\* Comparé à la moyenne régionale

\*\* Toutes 3<sup>es</sup> confondues

## Devenir des élèves de troisième en 2004

(Éducation nationale public et privé)



statut scolaire (+ 1,7 pt) que par la voie de l'apprentissage (+ 1 pt). La part des jeunes entrant en classe de seconde générale et technologique est

également sensiblement supérieure au niveau régional, soit 53,3 % contre 52,4 %. Le taux de sortie enregistré est l'un des plus faibles de la région soit

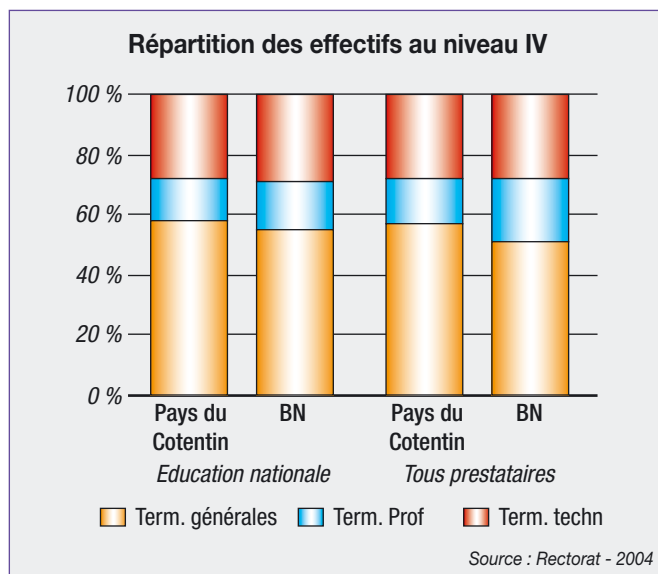
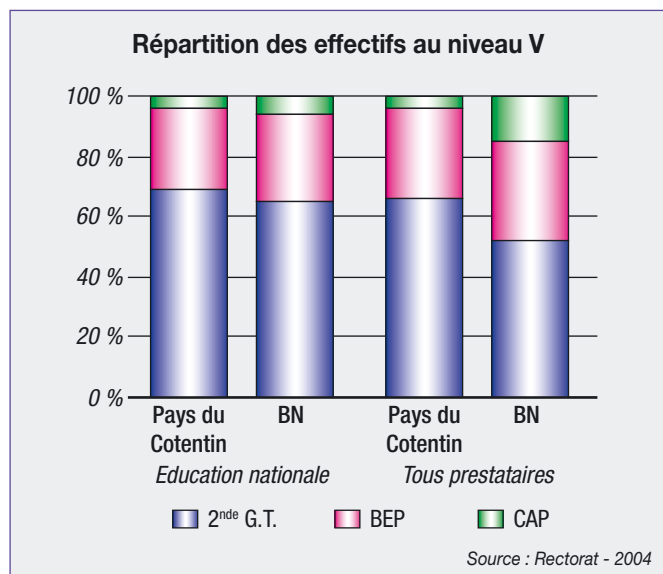
8,2 % contre 10 % (2<sup>e</sup> rang après le Pays de Caen).

### LES JEUNES PRIVILÉGIENT LA POURSUITE D'ÉTUDES DANS LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE AU NIVEAU V, PUIS LES FILIÈRES GÉNÉRALES AU NIVEAU IV

Tous prestataires confondus, la proportion de jeunes inscrits en seconde générale et technologique à la rentrée 2004 dans les établissements du Pays du Cotentin est largement supérieure à la moyenne régionale (66 % contre

51 %). La voie professionnelle au niveau V est majoritairement structurée autour du diplôme du BEP, la part des jeunes inscrits en CAP étant très faible (4 % contre 15 %). Au niveau IV, on observe une sur-représentation des

filières générales (57 % contre 51 %) et une faible proportion de jeunes inscrits en classe de terminale professionnelle (15 % contre 21 %), la voie technologique se situant dans la moyenne régionale (28 %).



### MOINS D'ABANDONS EN COURS DE FORMATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Les lycées professionnels publics et privés du Pays du Cotentin enregistrent un nombre d'abandons en cours de formation sensiblement inférieur à celui observé au niveau régional. Ce sont néanmoins près de 16 % des

jeunes entrés en première année de CAP qui interrompent leurs études au terme d'une année de formation, dont 3 % poursuivent par la voie de l'apprentissage, contre 18,4 % et 4 % au plan régional. Au niveau de la seconde

professionnelle (BEP), le taux de sortie s'élève à 8,9 % dont 1,8 % partent en centres de formation par apprentissage (CFA), contre 11 % et 3 % en Basse-Normandie.

### PRÈS DE SIX JEUNES SUR DIX POURSUIVENT LEURS ÉTUDES APRÈS LE BEP

En 2004, le taux de passage de terminale BEP en première professionnelle est de 45,3 % pour le Pays du Cotentin contre 43,1 % au niveau régional. Il convient d'y ajouter 7,8 % de jeunes qui poursuivent en

première technologique contre 12 % en Basse-Normandie. Enfin, 4,5 % vont poursuivre des études au niveau IV en CFA (3 % au niveau régional). Au total, un peu plus de 380 jeunes issus de terminale BEP se sont

inscrits dans une formation de niveau IV à la rentrée 2004, soit un taux de 57,6 %, conforme à la moyenne régionale. Il convient d'intégrer à l'analyse, les éléments relatifs à la structure de l'offre locale de formation (cf. Fiche 5).

### LES JEUNES ENTRANT AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE RENCONTRENT D'AVANTAGE DE DIFFICULTÉS

On observe en moyenne un niveau très élevé de redoublements en fin de seconde générale et technologique (18,7 % contre 15,3 % en 2004 au niveau régional). La part des réorientations est également supérieure à la moyenne régionale (6,2 % contre 4,2 %).

### PROFIL DES FILIÈRES EN CLASSE DE TERMINALE

En 2004, la répartition des effectifs par filière en classe de terminale fait apparaître une sur-représentation des filières Économique et Social (+ 2,3 points), Littéraire (+ 1,8 point) et Sciences et Technologies Tertiaires (+ 1,6 point), moins significativement des filières Scientifique (S), Sciences et Techniques de Laboratoire (STL) et Brevet de Technicien (BT), par rapport au niveau régional.

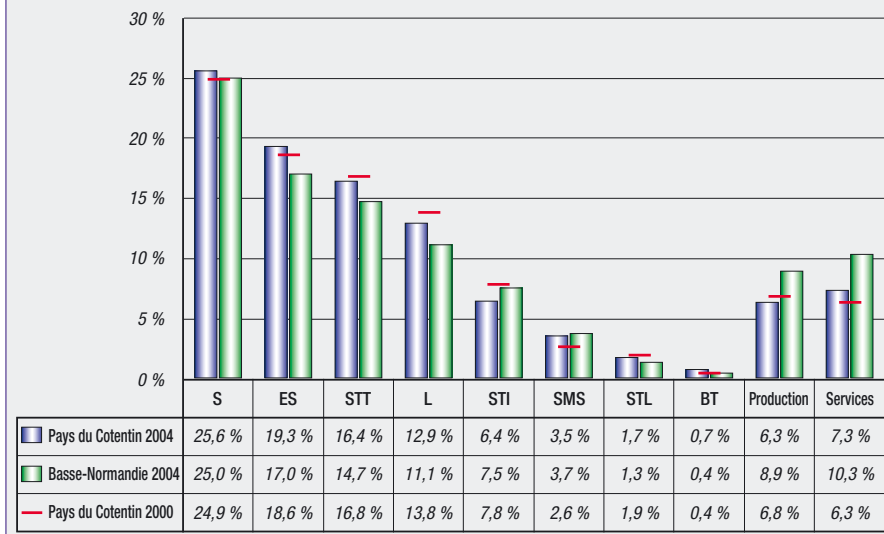
En revanche, les filières professionnelles dans les secteurs des services (- 3 points) ou de la production (- 2,6 points) ainsi que la filière Sciences et Technologies Industrielles (- 1,1 point) sont moins développées dans l'offre de formation du Pays du Cotentin.

L'évolution du profil au cours des cinq dernières années révèle un ajustement positif dans les filières S, SMS (Sciences Médico-Sociales), ES, Services (+ 1 point), et négatif en STI (-1,4 point) et L (-1 point).

La proportion de jeunes inscrits dans les filières scientifiques et techniques (S, STI, STL) se situe dans la moyenne régionale soit près de 34 %, en réduction d'un point par rapport à la rentrée 2000. La part des filles dans ces filières est également conforme à la moyenne régionale soit 23 %.

**Comparaison des proportions (%) d'élèves de terminale par série à la rentrée 2004**

Académie de Caen - France métropolitaine, public + privé



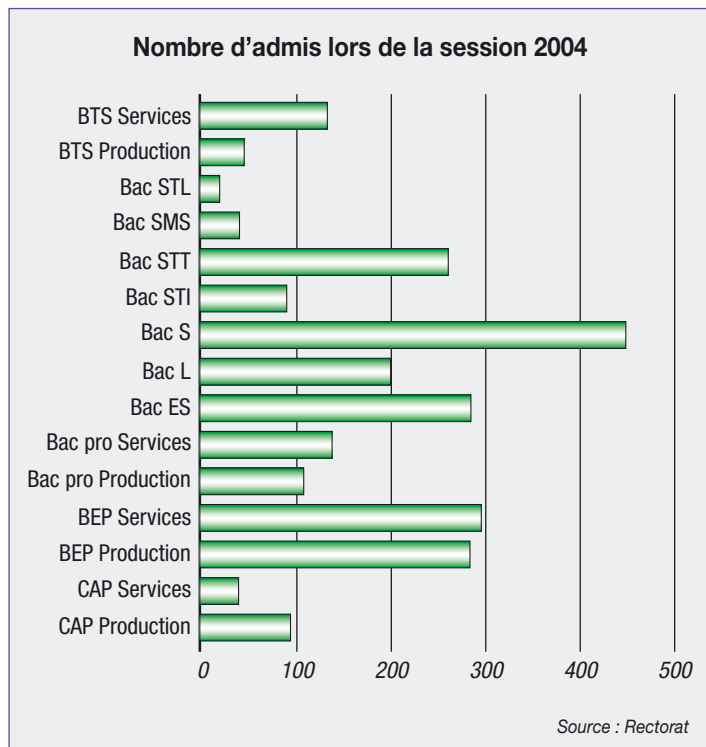
Source : Rectorat

**DE BONNES PERFORMANCES AUX EXAMENS EXCEPTÉ DANS LES SPÉCIALITÉS DE LA PRODUCTION**

Le taux de réussite au BEP, progresse au cours des trois dernières années et s'établit, lors de la session 2004, à 85,5 % soit + 3,4 points par rapport au niveau régional. Les résultats sont particulièrement élevés dans le domaine des services. En revanche, les résultats au CAP ont fortement chuté ces dernières années, et malgré une hausse sensible à la session 2004, le taux de

réussite global demeure inférieur à la moyenne bas-normande. Les résultats au baccalauréat sont relativement inégaux selon la série. Dans la filière générale, le taux de réussite se situe dans la moyenne régionale (- 0,1 point). L'écart s'accroît dans la filière technologique (+ 1,6 point) ou professionnelle (+ 2,8 points). Les séries technologiques STL (+ 9,3 points) et STT (+ 5,1 points),

ou professionnelles dans les services (+ 7,6 points) obtiennent les meilleurs scores. Le taux de réussite au BTS se place dans la moyenne régionale soit 74,3 % (+ 0,2 point) grâce aux bons résultats obtenus dans les spécialités des services (+ 4,2 points) quand celles de la production enregistrent une tendance à la baisse de 2000 à 2004.



**Résultats aux examens session 2004**

	Pays du Cotentin	Région	Écart
<b>DNB série collège</b>	82,7	82,3	0,4
<b>DNB série techno</b>	80,0	76,9	3,1
<b>BTS Services</b>	76,7	72,5	4,2
<b>BTS Production</b>	68,1	78,0	-9,9
<b>Bac STL</b>	100,0	90,7	9,3
<b>Bac SMS</b>	71,2	83,5	-12,3
<b>Bac STT</b>	87,1	82,0	5,1
<b>Bac STI</b>	80,0	81,2	-1,2
<b>Bac S</b>	87,4	85,0	2,4
<b>Bac L</b>	82,8	82,7	0,1
<b>Bac ES</b>	76,3	79,4	-3,1
<b>Bac pro Services</b>	92,1	84,5	7,6
<b>Bac pro Production</b>	80,9	83,4	-2,5
<b>BEP Services</b>	93,4	85,7	7,7
<b>BEP Production</b>	78,6	78,1	0,5
<b>CAP Services</b>	80,4	81,1	-0,7
<b>CAP Production</b>	71,6	75,2	-3,6

Source : Rectorat



# L'offre de formation initiale professionnelle et technologique

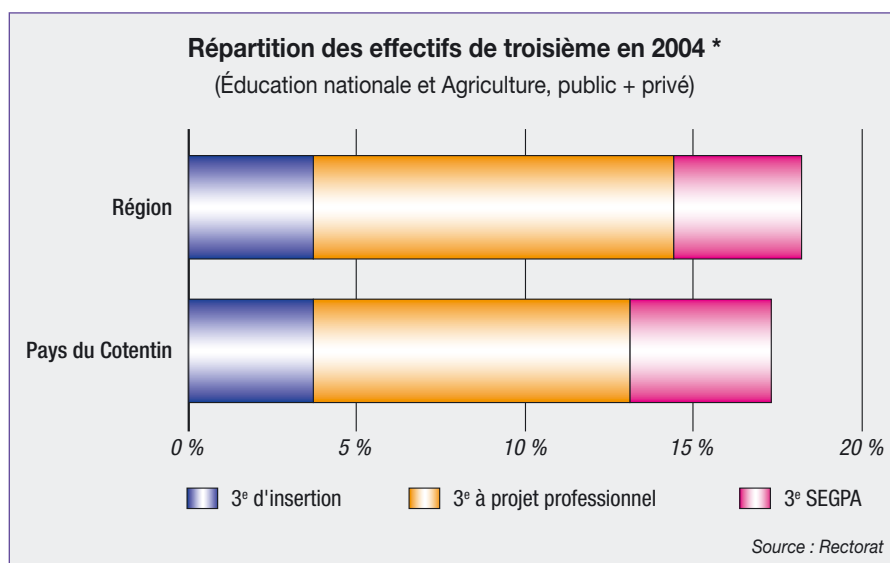
L'offre de formation initiale professionnelle et technologique du Pays du Cotentin se caractérise par une sur-représentation des formations industrielles ainsi que par une faible implantation du secteur agricole.

L'essentiel de l'offre est dispensée sous statut scolaire.

Si les capacités d'accueil sont sensiblement plus faibles qu'au niveau régional, et ce quelque soit le diplôme, l'offre apparaît à la fois relativement diversifiée et spécialisée.

En 2004, le vivier des élèves de troisième du Pays du Cotentin compte 3061 jeunes (Éducation nationale et enseignement agricole public et privé). La distribution des effectifs dans les différentes classes de troisième est conforme à celle observée en Basse-

Normandie avec toutefois une part légèrement supérieure de la troisième générale (82,7 % contre 81,8 %), celle des troisième à projet professionnel (ou technologique) se situant à 1,3 point en dessous de la moyenne régionale (9,4 % contre 10,7 %).



## LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE OCCUPE UNE PLACE PRÉDOMINANTE DANS L'OFFRE DE FORMATION DU PAYS DU COTENTIN

À la rentrée 2004, le secteur d'activité de l'industrie représente un effectif de 1884 jeunes (37,7 % de l'offre) en formation initiale professionnelle ou technologique qui se répartit dans 12 filières sur un ensemble de 27. En revanche, le secteur de la construction est sensiblement moins développé qu'au niveau régional (3,5 % contre 6,1 % soit 170 jeunes). La part du secteur des services se situe dans la moyenne régionale (40 %) et se décompose en 9 filières de formation parmi lesquelles la ges-

tion-comptabilité, la santé, le secrétariat puis l'audiovisuel réunissent plus de 80 % des effectifs. Le secteur du commerce comptabilise près de 850 jeunes en formation dont près de 18 % poursuivent leurs études par la voie de l'apprentissage. Enfin, le secteur de l'agriculture apparaît plus faiblement développé qu'en moyenne régionale. Il ne représente que 1,8 % de l'offre de formation initiale contre 8,7 % au niveau de la Basse-Normandie.

## INDICATEURS

### Part des secteurs d'activité dans l'offre de formation :

- Agriculture : **1,8%** (- 6,9 pts)<sup>\*</sup>
- Commerce : **17,1%** (- 0,4 pts)<sup>\*</sup>
- Services : **40%** (- 1,1 pts)<sup>\*</sup>
- Construction : **3,5%** (- 2,8 pts)<sup>\*</sup>
- Industrie : **37,7%** (+ 11,4 pts)<sup>\*</sup>

### Capacité d'accueil 2004\*\* :

- CAP : **4,5%** (- 4,1 pts)<sup>\*</sup>
- BEP : **28,5%** (- 5,8 pts)<sup>\*</sup>
- Bac Pro : **36%** (- 5,8 pts)<sup>\*</sup>
- Bac Techno : **26%** (- 6,6 pts)<sup>\*</sup>
- Post-Bac\*\*\* : **38,7%** (- 4,6 pts)<sup>\*</sup>

\* Comparé à la moyenne régionale

\*\* Hors apprentissage

\*\*\* Offre en BTS, DUT, CPGE

## DAVANTAGE DE NIVEAU IV DANS LES SERVICES, DE NIVEAU III EN COMMERCE

L'analyse de la structure de l'offre locale selon le niveau et le secteur d'activité révèle une surreprésentation des formations de niveau IV dans le secteur des services (31 % contre 25 % au niveau régional) ainsi qu'une part plus importante de formations de niveau III dans le secteur du commerce (24% soit + 7 points). Enfin, la proportion d'effectifs de niveau V dans les secteurs de la construction et de l'agriculture est également plus élevée qu'en région.

Les capacités d'accueil (hors apprentis) au niveau V se situent en dessous des capacités moyennes régionales, que ce soit en CAP (4,5 places contre 10 % d'élèves de troisième) ou en BEP (28,5 contre 34). L'offre est relativement diversifiée avec 39 spécialités différentes proposées dont 26 en BEP.

### DES CAPACITÉS D'ACCUEIL EN MOYENNE MOINS NOMBREUSES QU'AU NIVEAU RÉGIONAL

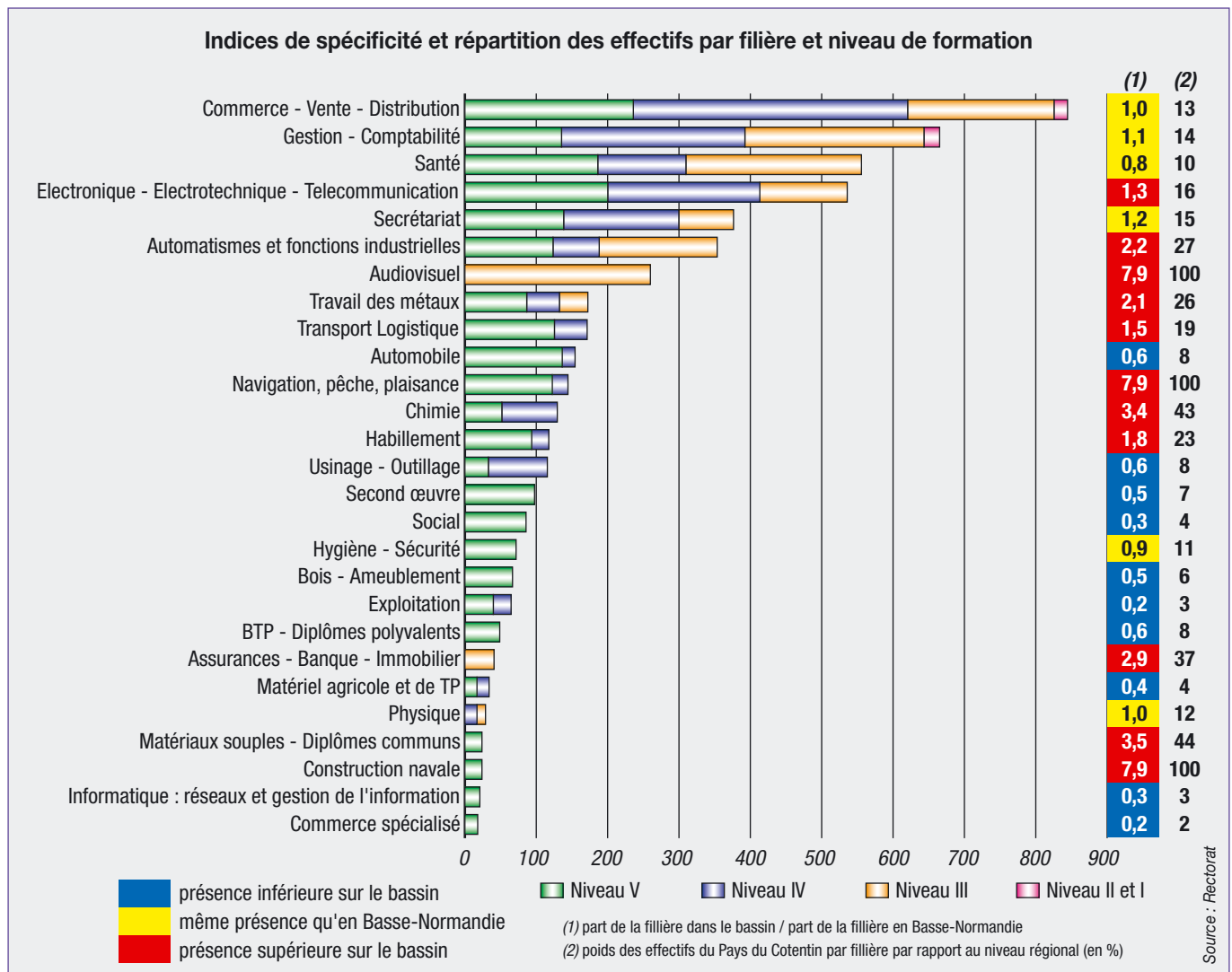
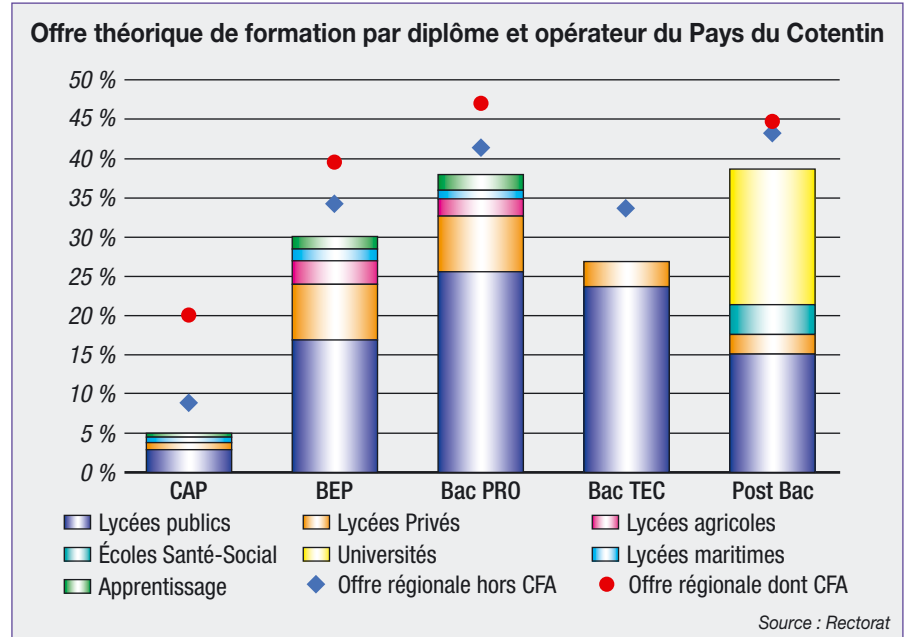
L'offre de formation au niveau IV se compose de 36 places en baccalauréat professionnel et de 26 en baccalauréat technologique contre respectivement 42 et 33 places en moyenne régionale soit un écart global d'environ 12 places (hors apprentis). Elle comprend 19 spécialités différentes en baccalauréat professionnel, 15 en technologique.

L'offre d'enseignement post-baccalauréat (BTS, DUT, CPGE) se compose de 39 places contre 43 au niveau régional (hors apprentis) et se répartit dans 21 spécialités de formation.

Tous niveaux confondus, une dizaine de filières de formation apparaissent potentiellement comme des pôles de spécialisation de l'offre du Pays du Cotentin par rapport à l'ensemble régional. Il s'agit des filières de la construction navale, de la navigation - pêche - plaisance, de l'audiovisuel mais également des filières des assurances - banque - immobilier, de la chimie, des

automatismes et fonctions industrielles, du travail des métaux, des matériaux souples et de l'habillement ou encore celle du transport - logistique.

Toutes ces filières concentrent une part relativement importante des effectifs régionaux.



# L'enseignement supérieur

L'ensemble des dispositifs de formation post-baccalauréat du Pays du Cotentin forme le quatrième pôle régional d'enseignement supérieur, après celui des Pays de Caen, d'Alençon et du Saint-Lois. Ce pôle est constitué d'un site universitaire <sup>(1)</sup>, des STS et CPGE des lycées publics et privés, d'une école d'infirmière (IFSI), d'une école des Beaux Arts, d'une antenne de CFA (Groupe Formation Interconsulaire de la Manche). Il comprend en outre deux structures uniques au niveau régional : l'INTECHMER et l'EICAR.

À la rentrée 2004, 2 150 étudiants préparaient un diplôme de l'enseignement supérieur. Au niveau III de formation, près des trois quarts des effectifs sont inscrits dans une formation professionnalisante courte. Les effectifs de ce niveau enregistrent une baisse globale d'environ 4,5 % au cours des cinq dernières années. En revanche, l'ouverture de formations nouvelles aux niveaux II et I s'est traduit par une forte augmentation du nombre d'étudiants au cours de la même période (+ 60 %).

## UNE MAJORITÉ DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES COURTES

À la rentrée 2004, plus de 1 000 jeunes se sont engagés dans une poursuite d'études post-baccalauréat dans le Pays du Cotentin. Les formations courtes professionnalisantes regroupent plus de 70 % des effectifs d'étudiants. Certaines sont dispensées dans les écoles paramédicales (13 %) mais la majorité des effectifs prépare, soit un brevet de technicien supérieur (206 jeunes sont inscrits en STS soit 24 % des étudiants au niveau III de formation), soit un diplôme universitaire de technologie au sein d'un des quatre

départements que compte l'antenne d'IUT de Cherbourg (322 jeunes soit 34 % des effectifs). Viennent ensuite les jeunes inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (109 jeunes soit 10,7 %), en DEUG Langues Étrangères Appliquées (4,3 % des effectifs soit 44 jeunes), les étudiants préparant un diplôme de technicien supérieur de la mer (3,1 %) ou une formation dans le secteur de la santé (3,3 %).

Le recrutement dans les filières de STS, des CPGE, du Diplôme National de Technicien Supérieur (DNTS) et

## INDICATEURS

### ▷ Répartition des effectifs inscrits à la rentrée 2004:

Niveau III de formation	%	Taux de Variation Annuel Moyen
DUT	33,9	- 1,0
BTS	23,9	1,3
IFSI	12,6	6,6
DEUG	11	- 5,6
CPGE	7,3	- 1,8
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>- 0,9</b>

Niveau II et I de formation	%	Taux de Variation Annuel Moyen
INGENIEUR	50	1,1
BACHELOR	14,3	4,9
LIC PRO - IUP	10,1	36,4
DU	6,7	- 5,4
MST	6,7	0
DESTA	6,1	- 1,9
DECF	4,3	4,9
DESS - DRT	1,8	- 19
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>9,8</b>

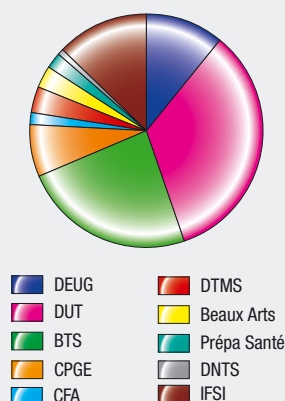
de prépa. Santé du Pays du Cotentin s'effectue très majoritairement à partir du vivier local. Les bacheliers du Pays représentent ainsi près de 65 % des inscriptions à la rentrée 2004, auxquelles s'ajoutent 24 % de jeunes provenant d'autres pays bas-normands et 11 % issus d'une autre région.

<sup>(1)</sup> Le site de Cherbourg est composé de l'antenne d'IUT, de l'école d'ingénieur et des antennes d'UFR LEA et Sciences

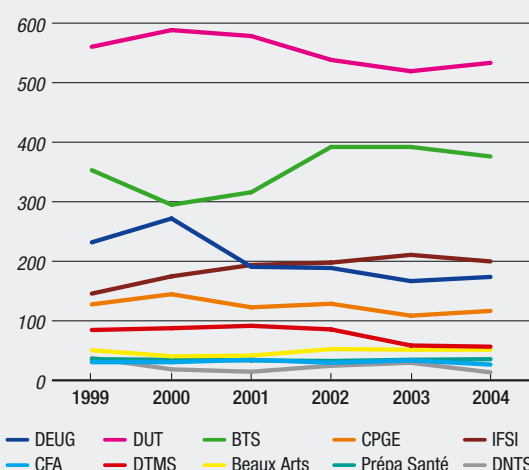
## LES EFFECTIFS DE NIVEAU III BAISSENT DEPUIS CINQ ANS

Le nombre d'étudiants préparant un diplôme de niveau III de formation était de 1566 à la rentrée 2004 soit près de 4,5 % de moins qu'en 1999. Cette baisse touche notamment le DEUG qui voit ses effectifs passer de 230 à 172 soit une variation relative de - 27 %. Le DTMS (Diplôme de Technicien Supérieur de la Mer), le DNTS, les apprentis (CFA), les CPGE, ainsi que les DUT dans une moindre mesure, sont également touchés. En revanche, l'IFSI et les STS enregistrent une croissance de leurs effectifs, respectivement de 37 % et 7 % sur la période considérée.

Répartition des effectifs au niveau III selon le diplôme préparé en 2004



Évolution des effectifs au niveau III de formation entre 1999 et 2004



Source : Rectorat



Offre de formation au niveau III			1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	TOTAL
LYCÉES PUBLICS ET PRIVÉS	BTS	ASSISTANT DE DIRECTION	26	21	-	47
		ASSISTANT DE GESTION PME PMI	53	47	-	100
		ASSISTANT SECRÉTAIRE TRILINGUE	19	11	-	30
		ASSURANCE	21	20	-	41
		CONTROLE INDUSTRIEL ET RÉGULATION AUTOMATIQUE	25	21	-	46
		MAINTENANCE INDUSTRIELLE	23	25	-	48
		RÉALISATION D'OUVRAGES CHAUDRONNES	24	16	-	40
		TECHNICO-COMMERCIAL : MATÉRIAUX SOUPLES	15	7	-	22
	CPGE	LETTRES	43	-	-	43
		LETTRES ENS FONTENAY-ST CLOUD	-	11	-	11
		MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	-	29	-	29
		MATHS PHYSIQUE SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	32	-	-	32
	DNTS	MAINTENANCE NUCLÉAIRE	12	-	-	12
PREPA	PRÉPARATION CONCOURS SANTÉ	34	-	-	34	
INTECHMER	DTMS	SPÉCIALITES DE LA MER	32	23	-	55
IFSI	DIPLÔME D'ÉTAT	INFIRMIER	71	71	71	213
UNIVERSITÉ	DUT	GEA (ANNÉE COMMUNE)	93	-	-	93
		GEA - FINANCES-COMPTABILITÉ FC	-	22	-	22
		GEA GAPMO PETITES MOY ORGANISATIONS	-	19	-	19
		GEA RESSOURCES HUMAINES	-	18	-	18
		GÉNIE ELEC INFO IND (AN. COMMUNE)	70	-	-	70
		GÉNIE ELEC INFO IND AUTOMAT & SYS	-	32	-	32
		GÉNIE ELEC INFO RÉSEAU LOC INDUST	-	21	-	21
		GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	42	30	-	72
	DEUG	TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	117	67	-	184
		MATHÉMATIQUES	33	20	-	53
		PHYSIQUE	33	17	-	50
		LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES Anglais Allemand	11	9	-	20
		LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES Anglais Espagnol	33	16	-	49
CFA	BREVET SUP CONSULAIRE	SPÉCIALITÉ DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION	13	12	-	25
BEAUX ARTS	DNAP	BEAUX ARTS	32	13	5	50
EICAR	BTS	AUDIOVISUEL	113	148	-	261
<b>TOTAL</b>			<b>1020</b>	<b>746</b>	<b>76</b>	<b>1842</b>

Offre de formation du niveau II et I			1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	TOTAL
INTECHMER	BACHELOR	OCÉANOGRAPHE	16	15	16	47
	DIPLÔME	GESTIONNAIRE D'ENTREPRISES ET D'ACTIVITÉS D'AQUACOLES	20	-	-	20
CFA	MST	SC ET TECH COMPTABLE ET FINANCIER	14	8	-	22
UNIVERSITÉ	PREPA	DIPLÔME ÉTUDES COMPTABLES FINANCIÈRES	14	-	-	14
	LICENCE PRO	COMMERCE ASSISTANT COMMERCE EXPORT	14	-	-	14
	LICENCE PRO	TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA MER	19	-	-	19
	DU	MANAGEMENT DE LA QUALITÉ	12	-	-	12
	DU	ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES	14	-	-	14
	INGENIEUR	GÉNÉRALISTE DE PRODUCTION	61	55	49	165
	DRT	PRODUCTION INDUSTRIELLE - ENVIRONNEMENT CONTRÔLE	1	-	-	1
DESS	RESPONSABLE D'ACTIVITÉS EN AMBIANCE CONTROLÉE	5	-	-	5	
<b>TOTAL</b>			<b>190</b>	<b>78</b>	<b>65</b>	<b>333</b>

## UNE FORTE PROGRESSION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AUX NIVEAUX II ET I

À la rentrée 1999, 206 étudiants sont inscrits dans une formation supérieure de niveau II et I dans le Pays du Cotentin. En 2004, ils sont près de 330 soit une progression de près de

60 % sur la période considérée. Cette augmentation s'explique par l'ouverture de formations nouvelles : une licence professionnelle, un DESS et un Diplôme en Recherche et Technologie (DRT) à la

rentrée 2000, le bachelor Océanographe de l'Intechmer et une prépa DECF (IUT) en 2003, une licence professionnelle et une MST (antenne FIM) en 2004.

# L'offre de formation professionnelle continue en 2003

Les données traitées concernent la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi financée par la Région, l'État et les Assédic. Cette offre de formation a un caractère structurel mais aussi un caractère conjoncturel en fonction des besoins spécifiques d'une entreprise, d'un secteur professionnel, d'un territoire. Cette offre doit répondre à un objectif unique : la qualification pour favoriser l'insertion professionnelle.

## LES ACTIONS PRÉPARATOIRES TERRITORIALISÉES À L'EMPLOI ET À LA QUALIFICATION

Ces actions préparatoires (875 places au total) sont financées par l'État et le Conseil Régional. Les actions financées par la Région représentent 73,7 % des places contre 27,3 % pour l'État.

Les actions sont concentrées sur Cherbourg-Octeville, avec toutefois les Ateliers de Formation de Base\* qui présentent une offre délocalisée sur Beaumont-Hague, Carentan et Valognes. Ce dernier lieu dispose également de la palette des dispositifs en la présence d'une Plate-forme d'Orientation

Professionnelle et d'une Action d'Insertion Sociale et Professionnelle.

Les Dispositifs Permanents d'Insertion sont également présents sur Montebourg, Carentan et les Pieux. De plus, un Chantier Formation s'est déroulé à Cherbourg autour d'un projet Espac'bus dans le cadre de la politique de la ville.

Le poids de ces actions préparatoires (43,5 %) est relativement moins fort que dans d'autres zones, compte tenu de l'offre importante en formations préqualifiantes et qualifiantes.

\* Les AFB ont pour objectif de permettre à toute personne qui a été scolarisée en langue française et qui en ressent le besoin de progresser dans ses savoirs de base.

## INDICATEURS

▷ Actions Préparatoires : **875 places**

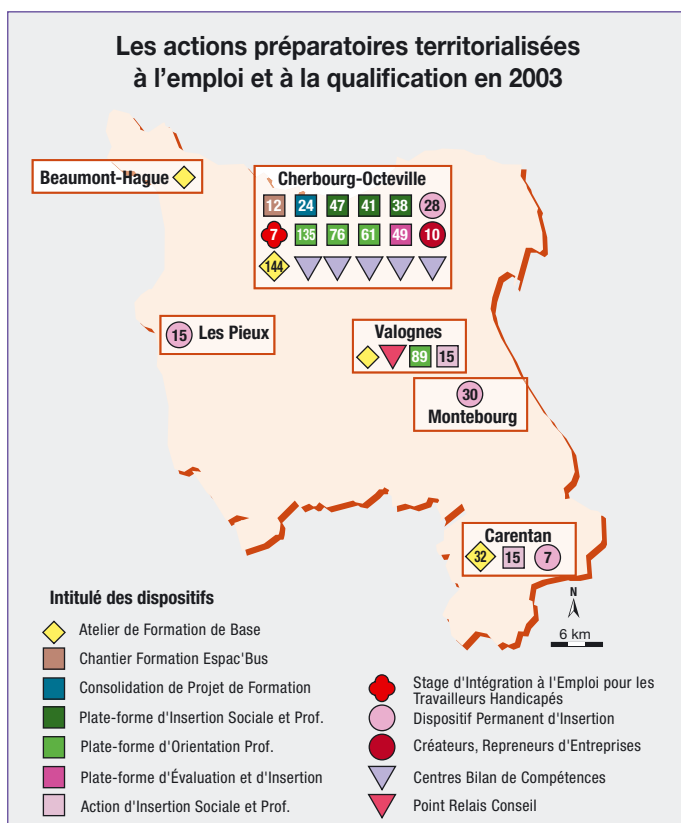
▷ Actions préqualifiantes/qualifiantes : **1 135 stagiaires**

(dont 84,2 % de niveau V et 11,2 % de niveau IV)

▷ Adaptation aux besoins locaux : **11 stagiaires**

▷ Demandes individuelles de formation : **Près de 1 250 stagiaires**

## Les actions préparatoires territorialisées à l'emploi et à la qualification en 2003



## LES ACTIONS PRÉQUALIFIANTES ET QUALIFIANTES TERRITORIALISÉES

En 2003, 1 135 places préqualifiantes et qualifiantes sont offertes aux demandeurs d'emploi, par le Conseil Régional, l'Assédic et l'État au travers de son centre AFPA en particulier. La Région et l'État se répartissent à part égale le financement des nombreuses places disponibles.

L'offre préqualifiante et qualifiante est très concentrée sur l'agglomération de Cherbourg-Octeville, avec néanmoins 4 autres lieux de formation. D'une manière générale, 84,2 % des actions proposées sont de niveau V et 11,2 % de niveau IV. Le niveau III est présent sur le territoire à hauteur de 4,6 %.

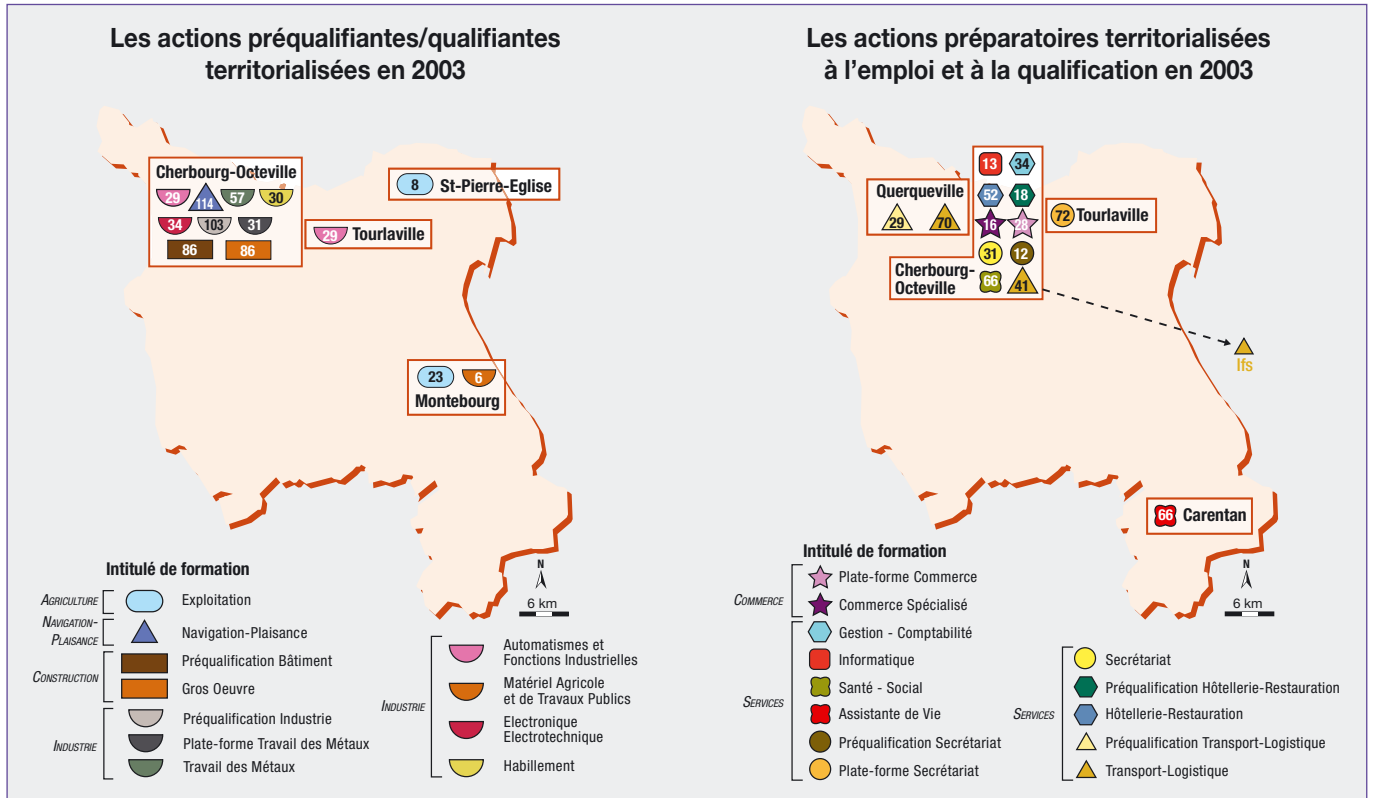
L'offre industrielle (28,4 %) est très diversifiée et prépare aux métiers de l'automatisme et du Dessin Assisté par Ordinateur (DAO), de l'électricité et de l'électronique, du travail des métaux et de l'habillement.

Le secteur de la construction bien représenté sur le territoire, présent essentiellement au sein de l'AFPA, offre 15,2 % des places.

Le secteur agricole est spécialisé dans le lait et les productions légumières mais ne concentre que 2,7 % des activités de formation. Il convient de signaler la présence du lycée maritime et aquacole qui développe des actions de formation continue importantes (10 %) dans le domaine de la pêche et de la navigation de plaisance.

Le secteur d'activité dominant du bassin est celui des services (39,8 % des effectifs) avec un poids très fort des filières "transport-logistique", "secrétariat", "hôtellerie-restauration", et "santé-social. Cependant, d'autres filières viennent com-

pléter cette offre de services comme la "gestion-comptabilité" et l'"informatique". Le secteur du commerce, faiblement représenté, regroupe 3,9 % de l'offre de formation.



**L'ADAPTATION AUX BESOINS LOCAUX**

En 2003, 11 demandeurs d'emploi ont bénéficié du dispositif "1000 parcours pour l'Emploi", surtout dans le secteur des transports qui est fort utilisateur de ce dispositif, mais également dans d'autres domaines comme l'aide à la personne et le bâtiment.

**LES DEMANDES INDIVIDUELLES DE FORMATION**

La réponse à la demande individuelle de formation représente une offre importante sur le bassin : la Promotion Individuelle, c'est-à-dire le dispositif financé par le Conseil Régional, accueille près de 760 personnes, les Ateliers de Pédagogie Personnalisée financés par l'État près de 380 personnes. Il existe également une offre de formation à distance proposée par l'AFPA pour 111 auditeurs.

